



PV réunion #13 du Comité de pilotage du Plan d'Action Energie Durable et Climat (PAEDC)

Date et lieu : le 29 novembre 2023, de 19h45-22h00 à la salle des mariages, Rue Colleau 2 à Gistoux

Membres (24)	Rôle	GT	Présents / Absents
DEVLEESCHOUWER Muriel	Agent CPAS, cheffe service social	-	Absente
CABUY Bruno	Agent communal, agent technique chef, environn.		Absent
ÇAKAR Méliza	Agent communal, directrice pôle AJE (ATL, Jeun, Ens)		Absente
DE POSCH Mélanie	Agent communal, conseillère énergie		Présente
DEBEFVE Laurent	Agent communal, chef service urbanisme	∕	Absent
ERREMBAUT Ghislain	Agent communal, coordinateur POLLEC communal	GT1G,2,3 et 4	Présent
GILISSEN Nathalie	Agent communal, conseillère mobilité		Absente
GOYENS Morgane	Agent communal, conseillère environnement		Absente
BREELS Sébastien	Citoyen	GT3	Absent
CHRISTIAENS Nicolas	Citoyen	GT6	Présent
DEGAVRE Philippe	Citoyen	GT1C	Présent
DELLA FAILLE Etienne	Citoyen	GT3, 5	Présent
DETRY Philippe (NOUVEAU)	Citoyen		Présent
GEVERS Noémie	Citoyen	GT5	Absent
LACROIX Marie	Citoyen	GT4	Présente
LACROIX Xavier	Citoyen	GT1G, 2, 6	Absent
LOPEZ MARTINEZ Isabel	Citoyen	GT1C, 4, 5, 6	Présente
OLIVARI Elisabetta	Citoyen	∕	Absente
STOOP Michaël	Citoyen	∕	Absent
VANDENHOVE Natasha	Citoyen	GT4, 5, 6	Absente
VANDERMOSTEN Pierre	Citoyen	GT3, 6	Absent
HOUBART Claude	Entreprise	∕	Absent
JANSSENS Philippe	Entreprise	GT6	Absent
NOBELS Marc-Antoine	Entreprise	GT3	Présent
VAN EIJCKEN Jean-Philippe	Entreprise	∕	Absent
CUVELIER Claude	Mandataire politique Village	GT3, 6	Présent
LAMBERT Patrick	Mandataire politique Arc	∕	Absent
MERTENS Luc	Mandataire politique Ecolo & échevin de l'énergie	GT6	Présent
LEBLANC Nadine	Représentante CCATM	GT1C, 5, 6	Présente

Ordre du jour

1. Présentation du projet du « Relais des ingénieurs » par Philippe DETRY, (Erik COREMANS et Grégory MEYS),
2. Nouvelles du service énergie,
3. Bilan de l'année des actions et des groupes de travail,
4. Agenda : date des CoPil pour 2024,
5. Divers.



1. Présentation du projet du « Relais des ingénieurs » par Philippe DETRY, (Erik COREMANS et Grégory MEYS)

- Voir présentation ci-dessous
- Le CoPil, sous réserve d'accord du Relais :
 - est intéressé de le visiter,
 - considère judicieux qu'il participe aux maisons exemplaires ouvertes trimestriellement.

2. Nouvelles du service énergie

- Arrivée de Mélanie de Posch le 6/11/2023, nouvelle conseillère énergie à mi-temps :
 - Présentation,
 - Ses 2 missions principales :
 - Gestion énergétique du patrimoine communal,
 - Contrôle du respect de la réglementation PEB des demandes de permis d'urbanisme,
 - [Sensibilisation des agents communaux à l'énergie], plutôt une thématique POLLEC,
 - [Sensibilisation du territoire à l'énergie], plutôt une thématique POLLEC,
- Etat de la situation des projets liés au patrimoine communal pour 2024
(Sous réserve d'approbation du Collège au moment de la mise en œuvre projet par projet)
 - **Ecole de Dion : Rénovation énergétique**
⇒ **Le Collège annule le projet au profit de travaux de toiture**
 - **Ecole de Chaumont-Moutons : Rénovation énergétique**
⇒ **Poursuite du projet (enjeu stabilité, adjonction d'un bureau direction)**
 - **Ecole de Bonlez : Système de chauffage bois & réseau de chaleur**
⇒ **Retirée du budget 2024 mais pourrait être reprise en modification budgétaire en cours d'année**
 - **Bornes de recharge véhicules électriques : Parking de l'administration,**
⇒ **+/- 4 bornes de faibles puissance à destination de tout public mais surtout du personnel**
 - **Eclairage public : Poursuite rationalisation (suppressions) ?**
⇒ **La poursuite est en discussion**

3. Bilan de l'année des actions et des groupes de travail

- Voir ci-dessous (Annexe)

4. Agenda : date des CoPil pour 2024

- Prochaines séances du CoPil

Séance # 14	Mercredi 21 février 2024 de 19h45 à 22h00
Séance # 15	Mercredi 24 avril 2024 de 19h45 à 22h00
Séance # 16	Mercredi 3 juillet 2024 de 19h45 à 22h00
Séance # 17	Mercredi 25 septembre 2024 de 19h45 à 22h00
Séance # 18	Mercredi 27 novembre 2024 de 19h45 à 22h00

Lieu des prochaines séances : à la salle des mariages, Rue Colleau 2 à Gistoux.

Proposition d'Ordre du jour : ultérieurement (suggestions bienvenues)

5. Divers

/

Lien OneDrive : https://administrationcommuna-my.sharepoint.com/:f/g/personal/energie_chaumont-gistoux_be/Elv9RXnmZGdDvktVBzeySFoBOPWGi0ITAgTaw70Qs6yD6Q?e=EZ4a4L



Annexe

3) Bilan de l'année des actions et des groupes de travail

- Mise à niveau du cadre réglementaire et législatif dans lequel se situe Chaumont-Climat : européen (dont convention des Maires), Région wallonne, Chaumont-Gistoux,
- Etat des consommations d'énergie, des émissions de CO2 et de développement de l'énergie renouvelable,
- Tableau synthétique des actions, structuration de leur prise en charge par les GT et par personne/service,
- Etat d'avancement des 34 actions (initié, en cours, terminé ou à poursuivre),
- Tour de table : comment mon service peut contribuer ? comment fonctionner ? précarité énergétique ?
 - CONTRIBUTION – FONCTIONNEMENT
 - Exemplarité des pouvoirs publics,
 - L'union fait la force ↔ atomisation des services avec ses impossibilités et refus de projets,
 - Communication transversale sur les actions menées pour se renforcer, se compléter
 - ⇒ Etablissement d'un agenda annuel transversal commune CPAS des actions énergie climat (avec en fond d'écran les dates des journées mondiales ou européennes, ex : semaine de la mobilité, journée mondiale de l'énergie, journée mondiale du gros pull, ...)
 - Solution créative ↔ comme on a toujours fait comme ça
 - La Commune gagnerait à plus réglementer que sensibiliser qui ne fonctionne que peu,
 - PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE
 - Mode de prise de décision, s'il devait en être prises : décision par consentement,
- Fréquence des réunions : 1X/3 mois avec interactions dans les GT, portage des actions

3) Action plantation de haies & d'arbres





3) Action zéro déchets



3) Journée Mobilité & Slow Tourisme

4) Impact CO₂ du transport privé à roues

>> Sobriété >> Efficacité >> Panachage >>

Pas encore testé ?
C'est possible
aujourd'hui !

						
	1,5 à 2,5 l	→ 1,5 l	1,8 à 2,8 l	→ 1,8 l	500 kg	60 kg
	8 L - 80 kWh/100 km	6 L - 60 kWh/100 km	25 kWh/100 km	20 kWh/100 km	6,5 kWh/100 km	2 kWh/100 km
Pour 10.000 km/an	2 t CO ₂ /an	1,5 t CO ₂ /an	0,6 t CO ₂ /an	0,5 t CO ₂ /an	0,16 t CO ₂ /an	0,05 t CO ₂ /an
Frans*	3.540 €/an	2.180 €/an	2.218 €/an	1.443 €/an	641 €/an	145 €/an

* consommation, entretien, taxes, assurance





- Cas de l'éclairage public

Eclairage public Chaumont-Gistoux	2019	2020	2021	2022	2023 (estimation)	
					réel	fictif*
Nouveautés annuelles cumul. : Mise en œuvre phase E-Lumin, Autres.	-	-	Phase 1 suppr 88 pts led 82 pts	Phase 2 suppr 240 pt led 76 pts	< 1/12/22, extinction nocturne**	
Parc de luminaires	2.239	2.239	2.159	1.919	1.919	2.239
Parc de luminaires led	337	337	419	495	495	823
% luminaires led	15%	15%	19%	26%	26%	37%
Investissement led (€)			606 €	7.934 €		187.110 €
Conso (kWh/an)	798.538	793.765	726.005	647.854	320.000	429.888
Conso par luminaire (kWh/an)	357	355	336	338	167	192
Emissions CO2 parc (t co2/an)	209	208	190	170	84	113
Emissions CO2/lumin. (kg co2/an)	93	93	88	88	44	50
Coût électricité (€ tvac/kWh)	0,17 €	0,17 €	0,17 €	0,17 €	0,33 €	0,33 €
Prix total (€ tvac/an)	135.751 €	134.940 €	123.421 €	110.135 €	105.600 €	141.863 €
Prix par luminaire (€ tvac/an)	61 €	60 €	57 €	57 €	55 €	63 €

* Le parc initial est maintenu, soit aucune suppression de points lumineux

** de minuit à 5h00. Avec un éclairage moyen de 4.200 h/an avant extinction nocturne, soit 11,5 h/jour
l'extinction nocturne représente une réduction de 43,5 % (soit 5h/11,5h par jour).

Conclusion :

- Objectif de Chaumont-Climat : Réduire de 157,2 T CO2 les émissions liées à l'éclairage public,
- Emissions estimée à fin 2023 : 84 T CO2,
- Emissions réalisée en 2020 : 209 T CO2
- ⇒ Gain déjà réalisé : $209 - 84 = 125$ TCO2 qui s'explique par
 - L'extinction nocturne de minuit à 5h00,
 - La suppressions de 320 points lumineux, soit près de 15 % du parc initial.

- Cas des plantations de haies

- Objectif de Chaumont-Climat : Planter 50 km de haies (a été revu à la baisse pour être exigent et réaliste dans le cadre de la subvention pollec 2022, soit 6 km entre 2023 et 2026)
- Les actions consistent à planter un nombre X de plants de haies ou d'arbres. 2 clés de correspondance sont à établir (voir proposition de Xavier Lacroix) pour permettre d'évaluer l'état d'avancement :
 - Haie >> arbre,
 - Distance entre plants.